
Attribution Marché - Marché de Prestations de Conseils Juridiques
Et d'Assistance en Droit Public et en Droit de l'Environnement

VU le Code général des Collectivités Territoriales ;
VU la délibération n°2020/43 : Portant élection du président à Monsieur Pierre PARRAT ;
VU la délibération n°2020/48 : Portant délégation du conseil syndical au président ;
VU la consultation du 13 juin 2023
VU les propositions portant sur l'offre économiquement la plus avantageuse

LE PRESIDENT

Décide d'attribuer le marché relatif aux prestations de conseils juridiques et d'assistance en droit public et en droit de l'environnement au cabinet :

HG&C AVOCATS

SCPA Edouard CHICHET - Céline Henry - Emmanuelle PAILLES - Benoit GARIDOU - Luc RENAUDIN
940 avenue Eole - Technodsud II - 66100 Perpignan
Tél. : 04.68.66.85.82 - Fax : 04.68.66.81.42
Mail : contact@hgc-avocats.fr
Siret n°394 959 829 00042
N° TVA Intracommunautaire : FR55394959829

Pour un montant de 18 000.00 € HT soit 21 600.00 € TTC pour 24 mois.

Précise que les crédits nécessaires au paiement des prestations sont inscrits au budget.

Envoyé en préfecture le 18/07/2023
Reçu en préfecture le 18/07/2023
Publié le
ID : 066-200087286-20230710-202351-DE



Publié le 01/08/2023 sur le site internet du SMTBV

Fait à Perpignan, le 10 juillet 2023

Le Président,

Pierre PARRAT



M. le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.